ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
30
N 1259

A Choisy le 5 7bre, 758.

Sa Majesté, Monsieur, a nommé
M. Bourrier pour remplir la place
d'adjoint vaccante dans le Comité de l'Academie
de Chirurgie, par le decès de M. Froment
l'aîné. Vous voudrés bien faire part à
l'Academie des intentions du Roy à cet
egard.

J'ay l'honneur d'etre tres parfaitement
Monsieur, Votre tres humble et tres obeissant
serviteur Lamartiniere

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
ARCH d 87 n° 18

M. Chauvin Direct. de l'Academie Roy. de Chirurgie